

## **SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS DE BLEU LAURENTIDES**



**MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ÉTÉ 2017



**Rédaction :**

Mélissa Laniel  
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

**Révision :**

Anne Léger  
Directrice générale, CRE Laurentides

**Référence à citer :**

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2017). **Rapport d'activités**. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2017 à Val-David*, 21 p.

© CRE Laurentides, novembre 2017

## Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i> .....	1
1.1 Le CRE Laurentides.....	1
1.2 La région des Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i> .....	2
1.3 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i> .....	3
2. Municipalité de Val-David .....	5
2.1 Localisation.....	5
2.2 Territoire et milieux naturels.....	7
2.3 Réglementation en environnement .....	8
3. <i>Soutien technique des lacs 2017</i> à Val-David.....	9
4. Présentation de l'agent de liaison.....	10
5. Bilan des activités de l'été 2017 .....	11
6. Orientations et recommandations .....	15
7. Conclusion.....	17
8. Références .....	18
Annexe 1 - Activités.....	19
Annexe 2 – Dépliants.....	20
Annexe 3 – Livrables .....	21

# 1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

## 1.1 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information consulter :

[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

[www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides](http://www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides)

[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

## 1.2 La région des Laurentides et Bleu Laurentides

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

*Bleu Laurentides* est un projet phare du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MDDELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

### 1.3 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation et communication, de caractérisation et acquisition de connaissance ainsi que de sensibilisation et transmission de l'information auprès des acteurs clés du territoire, plus précisément les riverains et associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du mandat.

Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le *Soutien technique des lacs* « à la carte » peut prendre différentes formes, mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant au point de vue social que scientifique.

Ces douze derniers étés de soutien technique auront permis l'embauche de **63 agents de liaison** ayant œuvré sur le territoire de **24 municipalités**, durant plusieurs années consécutives pour la plupart, du **bassin versant de la rivière du Lièvre** et de la **MRC d'Argenteuil** (Figure 1).

Ceci a notamment permis les activités suivantes:

- Réalisation de 28 plans directeurs de lac;
- Élaboration de codes d'éthique et d'une politique des usages des lacs;
- Création d'une vingtaine d'associations de lacs;
- Participation à des centaines d'AGA d'associations;
- Tournées porte-à-porte de sensibilisation sur une centaine de lacs;
- 79 formations de 743 bénévoles à la surveillance volontaire de 135 lacs;
- 178 accompagnements sur le terrain de 549 bénévoles afin de caractériser 132 lacs à l'aide des protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).



- Territoire couvert STBL 2006-2017
- Région des Laurentides
- MRC
- Municipalités

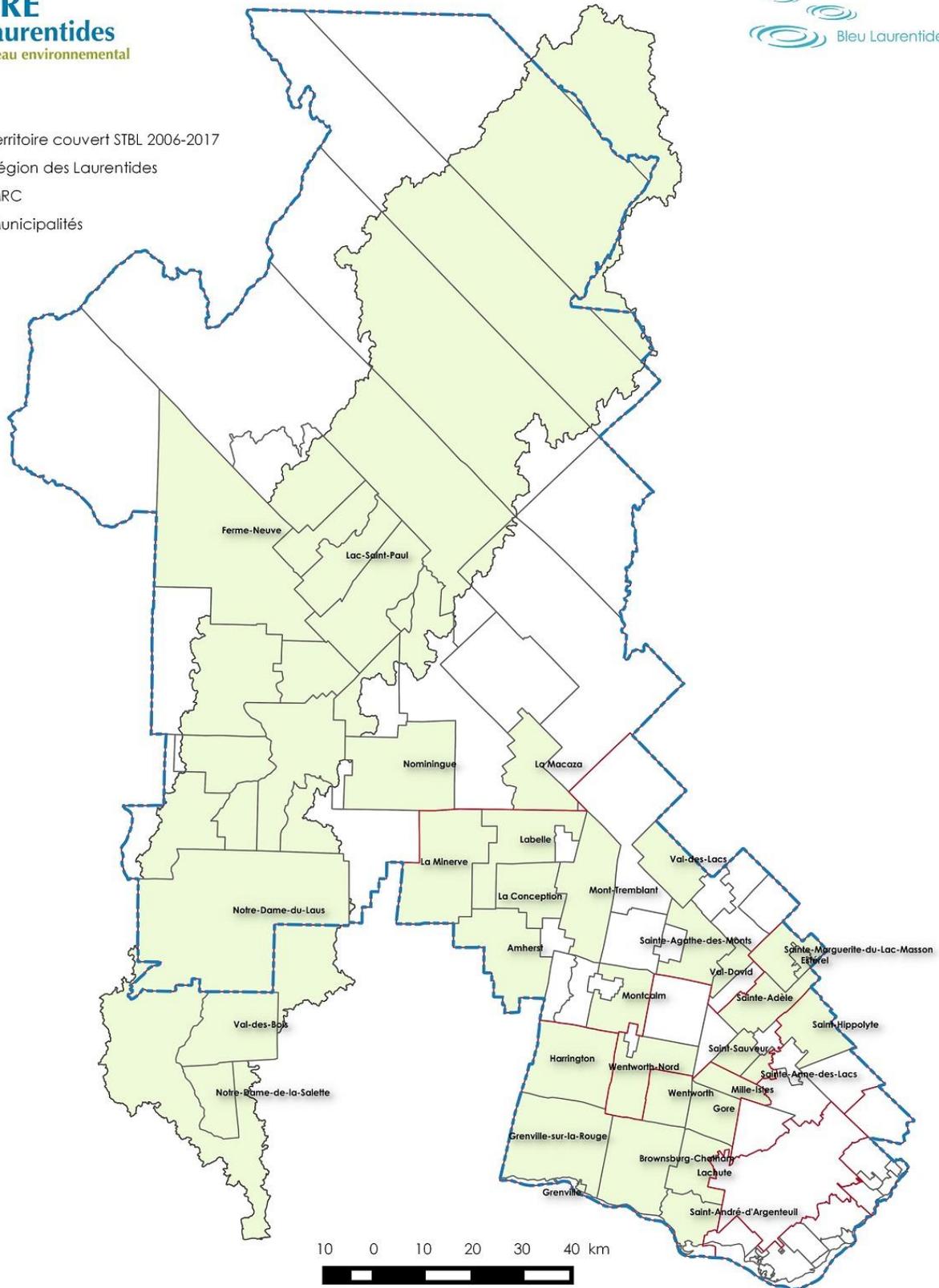


Figure 1. Territoire des municipalités, organismes et MRC ayant participé au Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides (2006-2017) ©CRE Laurentides, 2017

## 2. Municipalité de Val-David

### 2.1 Localisation

La municipalité de Val-David, d'une superficie totale de 43,9 km<sup>2</sup> (MAMOT, 2017) est située sur le territoire de la MRC des Laurentides, dans la région du même nom (Figure 2).

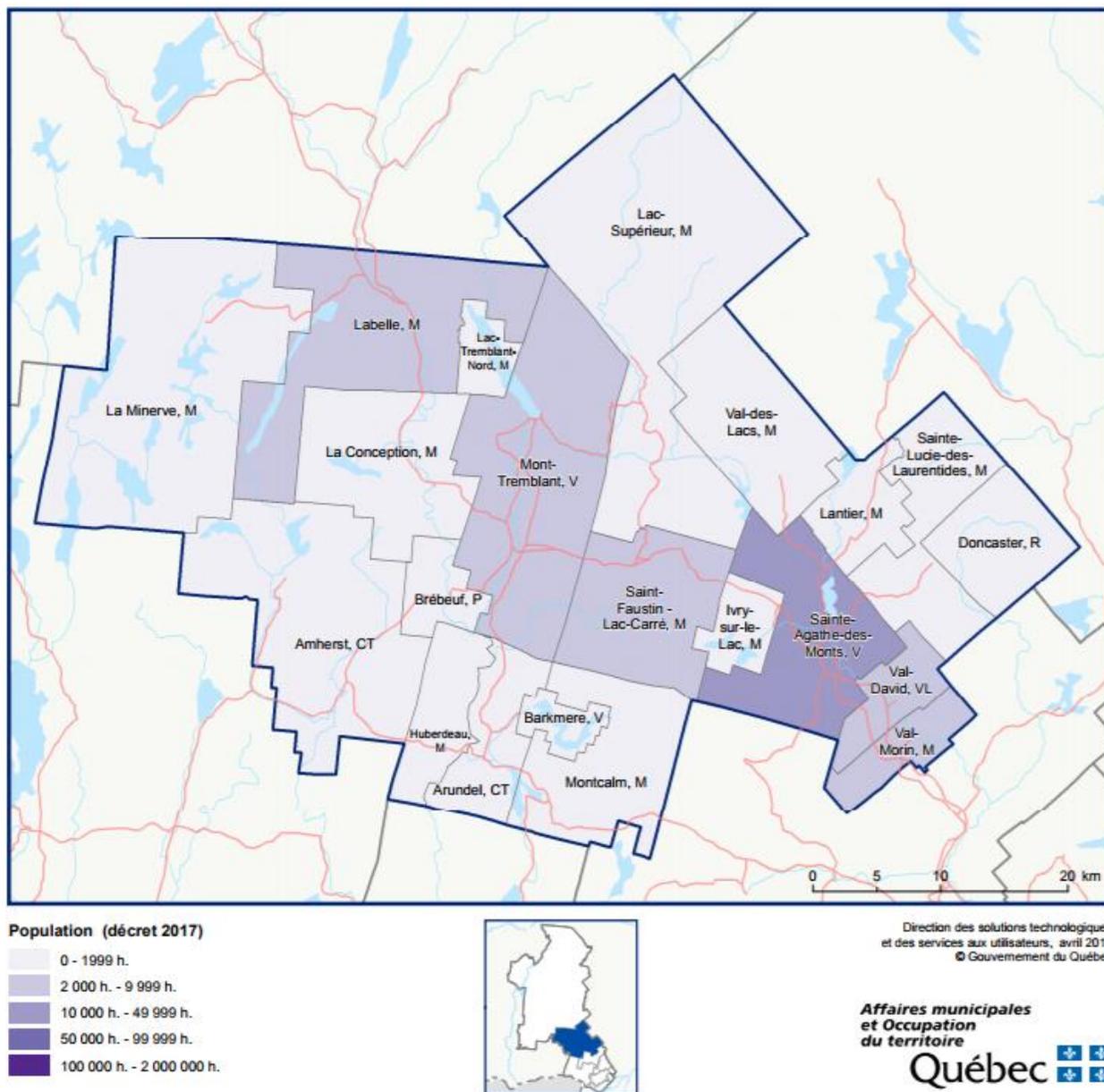


Figure 2. Municipalités de la MRC des Laurentides (MAMOT, 2017)

Le territoire de Val-David fait également partie de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) Du Nord, qui couvre une superficie de 2 296,6 km<sup>2</sup> (Figure 3). La rivière du Nord, dont le bassin versant compte pour 96,8% de la ZGIE, draine 2 223 km<sup>2</sup> de territoire. Elle prend sa source dans le lac de la Montagne Noire et s'écoule du nord au sud sur une distance de 146,4 km jusqu'à son exutoire à Saint-André-d'Argenteuil (Abrinord, 2015).

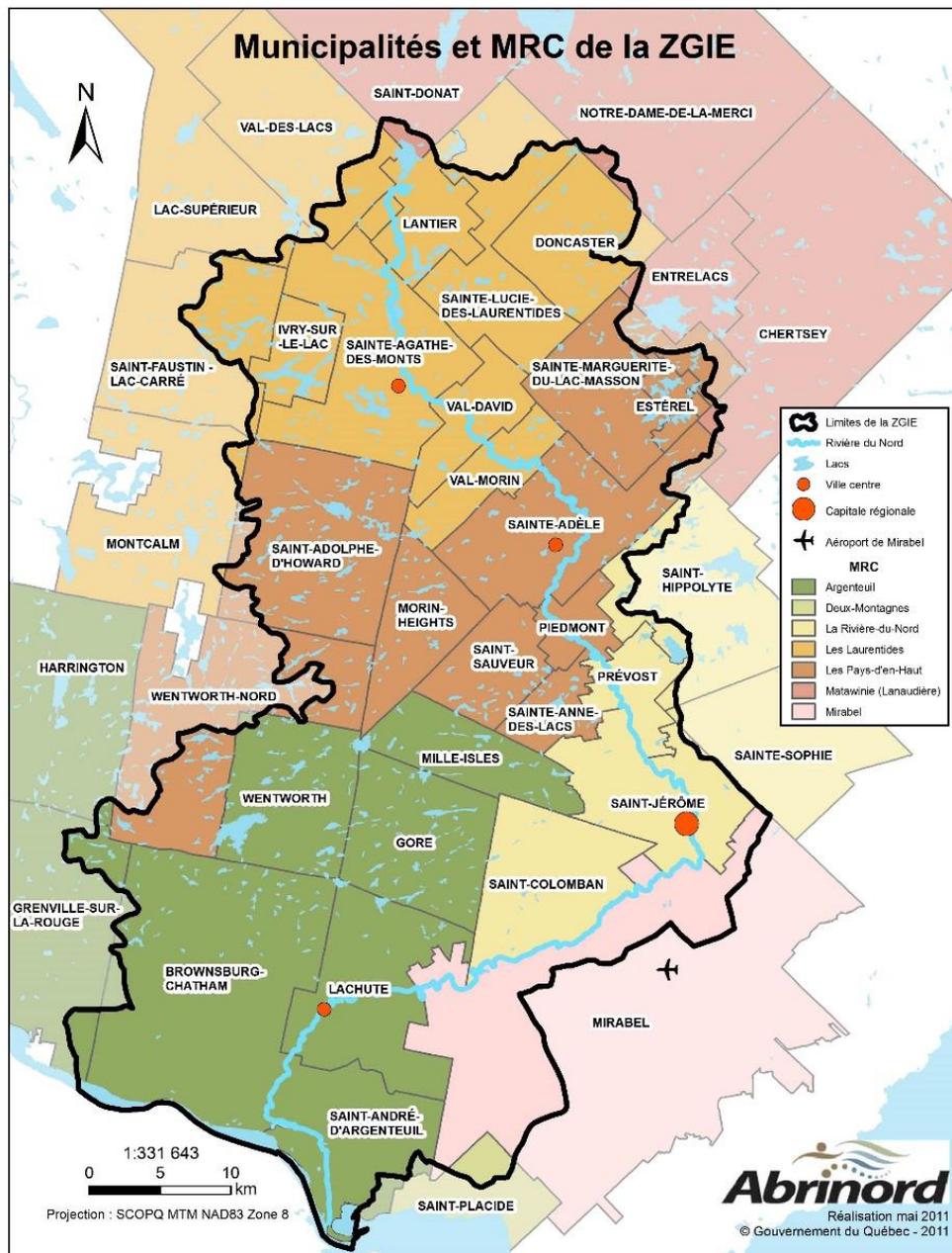


Figure 3. Carte de la zone de gestion intégrée de l'eau « Du Nord » (Réalisation : Abrinord, 2011)

## 2.2 Territoire et milieux naturels

Plus de 31 km<sup>2</sup> du territoire de Val-David, soit environ 73%, est recouvert de forêt. Celle-ci est entrecoupée de secteurs de villégiature et d'un secteur urbanisé, situé principalement dans la vallée de la rivière du Nord, recouvrant environ 15% du territoire de la municipalité. Les lacs et rivières comptent pour environ 5% du territoire, ce qui est relativement faible comparativement aux municipalités environnantes. Pour leur part, les milieux humides représentent 7% du territoire (RNCan, 2017).

Val-David a été lotie pour la première fois en 1848, ce qui marque le coup d'envoi de la colonisation l'année suivante. Les autochtones de la nation Mohawk occupaient déjà le territoire depuis plusieurs millénaires. Leurs connaissances ont grandement aidé les arpenteurs et les premiers colonisateurs à s'installer (Groulx, 2001).

La région des Laurentides possède une population de 601 699 habitants répartie sur une superficie terrestre de 20 546 km<sup>2</sup>. La densité de population à Val-David est de 110 habitants par km<sup>2</sup>, soit 4851 habitants répartis sur 42,9 km<sup>2</sup> (MAMOT, 2017). Ce nombre d'habitants augmente considérablement durant la saison estivale. La fonction résidentielle de faible densité, comprenant notamment les résidences saisonnières, est largement présente sur le territoire val-davidois. Les fonctions « non-résidentielles » (commerciale, industrielle et mixte) sont concentrées dans le cœur villageois et sur la route 117, qui traverse la municipalité en longeant, la rivière du Nord au sud de celle-ci (Figure 5) (Val-David, 2015).

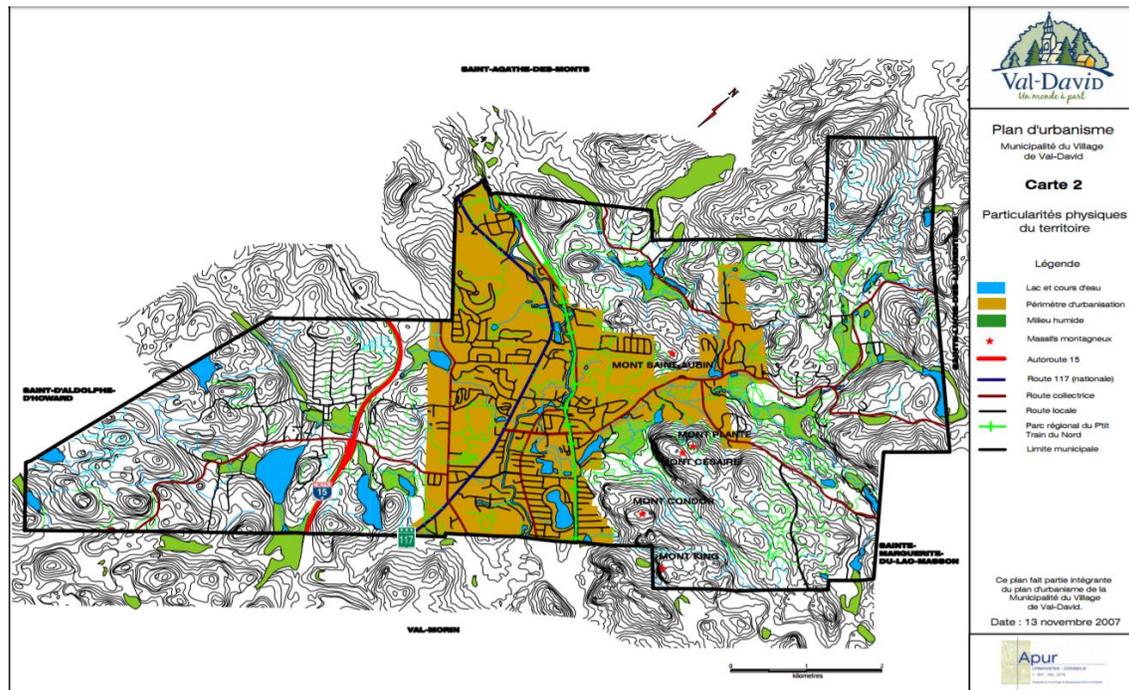


Figure 5. Particularité physique du territoire de la municipalité du Village de Val-David

La nature et la culture sont au cœur de l'identité de Val-David. Le plan d'urbanisme de Val-David met en valeur le caractère naturel de ses paysages. L'affectation « conservation » englobe le Parc régional de Val-David – Val-Morin, secteur Dufresne de même que le Parc régional linéaire du P'tit Train du Nord qui représentent des secteurs d'intérêt. Ainsi, seuls les usages liés à l'écotourisme y seront autorisés de même que les usages et services publics et municipaux (Val-David, 2015) (Figure 6).

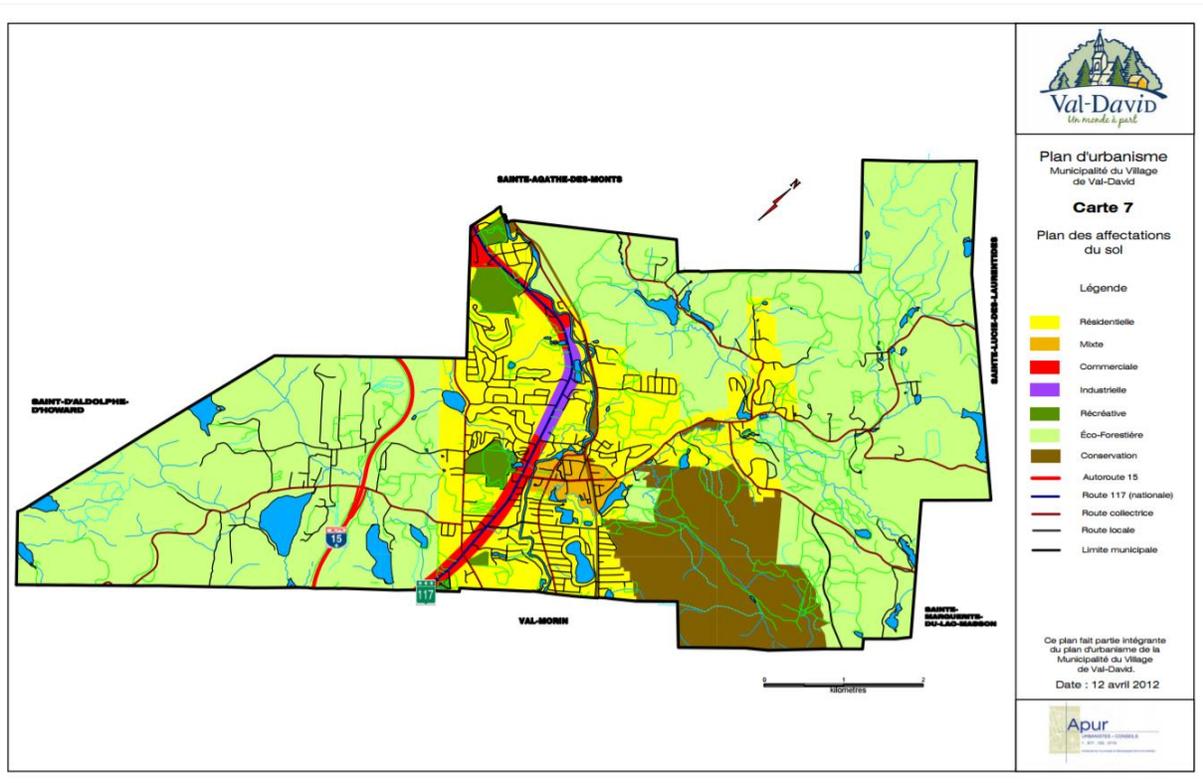


Figure 6. Affectations du sol du territoire de la municipalité du Village de Val-David

### 2.3 Réglementation en environnement

Plusieurs dispositions réglementaires concernent la protection de l'environnement à Val-David notamment au sujet de (Val-David, 2017; Val-David, 2013):

- La protection et la mise en valeur des arbres (section 1 du chapitre 8 du règlement de zonage);
- La protection de la bande riveraine (section 3 du chapitre 8 du règlement de zonage);
- La protection des milieux humides (article 4.3 du chapitre 8 du règlement de zonage);
- L'érosion et la gestion des eaux de ruissellement (l'article 4.4 du chapitre 8 du règlement de zonage);
- Les pesticides et engrais (chapitre 2 du règlement sur la qualité de vie).

### 3. Soutien technique des lacs 2017 à Val-David

En 2017, la municipalité de Val-David et l'association des propriétaires du lac Doré (APLD) participaient pour une première année au *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* permettant la rédaction du plan directeur du lac Doré. Des activités de caractérisation ont également eu lieu sur le terrain, afin de compléter les données nécessaires à la réalisation du plan directeur. De plus, d'autres activités ont été réalisées notamment aux lacs Arc-en-ciel et Deschamps, concernant la protection de la bande riveraine. Le plan d'action détaillé est présenté dans le tableau qui suit.

PLAN D'ACTION
<p><b>OBJECTIF 1. CONNAISSANCE</b></p> <p><b>En concertation avec l'association des propriétaires du lac Doré (APLD) et la municipalité de Val-David, produire le plan directeur et les documents associés pour la préservation de l'état de santé du lac Doré.</b></p> <p>Étape 1 – <b>Collecte de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ À partir de l'information colligée par la municipalité et en collaboration avec l'association, rassembler les données disponibles concernant l'état de santé du lac Doré et de son bassin versant. Compléter le carnet de santé du lac, en version électronique;</li> </ul> <p>Étape 2 – <b>Synthèse et analyse de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyser l'information recueillie et bonifier le portrait sommaire de l'état de santé du lac et de son bassin versant, qui est actuellement disponible. Effectuer un premier diagnostic et identifier les principales problématiques rencontrées;</li> </ul> <p>Étape 3 – <b>Consultation sur le portrait et diagnostic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consulter les principaux acteurs concernés (municipalité, membres de l'association du lac) afin de leur présenter le portrait préliminaire et discuter des enjeux et problématiques identifiés, ainsi que des pistes de solutions et d'actions;</li> </ul> <p>Étape 4 – <b>Élaboration du plan d'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élaborer un plan préliminaire, qui comprendra une liste d'actions et de recommandations en vue d'améliorer la santé du lac et le protéger à long terme;</li> </ul> <p>Étape 5 – <b>Consultation sur le plan d'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valider le <u>plan d'action</u> avec les acteurs impliqués. Définir l'état d'avancement des actions, les prioriser et convenir d'un échéancier;</li> </ul> <p>Étape 6 – <b>Présentation publique du plan directeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suite à la validation par les acteurs principaux, organiser une présentation publique du plan directeur. Recueillir les propos et apporter les correctifs, s'il y a lieu;</li> </ul> <p>Étape 7 – <b>Finalisation et diffusion du plan directeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une fois le plan directeur du lac finalisé et approuvé, diffuser le document sur le web dans le dossier du lac Doré de l'Atlas Web des lacs des Laurentides.</li> </ul> <p><b>Rassembler les informations relatives aux lacs Arc-en-Ciel et Deschamps et compléter les carnets de santé des lacs. Produire une analyse sommaire de leur état de santé, si les données le permettent, incluant des recommandations d'actions.</b></p>
<p><b>OBJECTIF 2. SENSIBILISATION/COMMUNICATION</b></p> <p><b>Sensibiliser les acteurs locaux à l'importance de protéger la santé des lacs. Vulgariser et favoriser la transmission et le partage des connaissances.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Effectuer des <b>visites ciblées</b> porte-à-porte, afin de sensibiliser les riverains à l'importance de la protection de la bande riveraine (environ 60 riverains : 20 au lac Doré, 26 au lac Arc-en-Ciel, 12 au lac Deschamps). Évaluer l'intérêt et les besoins des riverains rencontrés et leur proposer des outils afin de réaliser la revégétalisation des rives;</li> </ul>

- o Visiter les **5 plages privées** au lac Doré, afin d'effectuer la sensibilisation des usagers sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Distribuer le guide du CRE Laurentides. Fournir le cas échéant, des recommandations sur les bonnes pratiques à adopter;
- o Participer aux **assemblées générales annuelles** (AGA) des associations des lacs Doré, Arc-en-Ciel et Deschamps. Au besoin, tenir une conférence qui présentera le projet de l'été 2017 et/ou en lien avec la protection de la santé des lacs;
- o Selon les besoins, fournir à la municipalité et aux associations, les outils de sensibilisation produits par le CRE concernant la santé des lacs (dépliants, guides, panneaux, articles de sensibilisation, etc.);
- o Rassembler l'information pertinente disponible sur certaines plantes exotiques envahissantes des milieux humides (salicaire pourpre, phragmites, etc.).

### OBJECTIF 3. CARACTÉRISATION/CONNAISSANCE

#### Appuyer les associations de lacs pour mettre en œuvre les protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- o Former et accompagner les bénévoles des associations afin de compléter l'acquisition de données à l'aide des protocoles de caractérisation du RSVL.

Au **lac Doré**, les besoins d'accompagnement suivants ont été identifiés : échantillonnage de la qualité de l'eau, mesure de la transparence de l'eau, caractérisation de la bande riveraine, suivi visuel de fleur d'eau d'algues bleu-vert, suivi du périphyton, détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes, échantillonnage de la qualité bactériologique de l'eau.

Ceci permettra notamment, de bonifier l'information insérée au portrait du plan directeur du lac Doré.

- o Appuyer l'association du lac Doré afin d'effectuer une planification des inventaires du RSVL à réaliser dans un horizon de 10 ans.

Selon la demande et le temps disponible :

- o Recueillir des données à l'aide de la multisonde (température, oxygène dissous, pH et conductivité spécifique) à la fosse des lacs (Doré, Arc-en-Ciel et Deschamps) et analyser les résultats;
- o Réaliser la carte bathymétrique du lac Doré.



## 4. Présentation de l'agent de liaison

Anthoni Barbe est bachelier en géographie de l'UQAM. Passionné de la nature, il en a fait son champ d'expertise professionnel. Il s'intéresse particulièrement à la géomorphologie, l'hydrologie et les risques naturels. Curieux, il est passé par le monde municipal, celui de la recherche universitaire et par le ministère de l'agriculture, toujours au service d'une cause qui lui est chère : l'environnement.

## 5. Bilan des activités de l'été 2017

Voici le bilan des activités réalisées à Val-David, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consulter les annexes 1 à 3.

### Objectif 1. CONNAISSANCE

**En concertation avec l'association des propriétaires du lac Doré (APLD) et la municipalité de Val-David, produire le plan directeur et les documents associés pour la préservation de l'état de santé du lac Doré.**

La réalisation du plan directeur s'est effectuée en plusieurs étapes. Lors de la **collecte d'information**, toutes les données disponibles concernant le lac Doré et son bassin versant ont été répertoriées au **carnet de santé**. Cette étape a été facilitée par le fait que l'association des propriétaires du lac Doré (APLD) et la municipalité avaient déjà rassemblé l'information qu'elles détenaient. Des informations d'ordre historique, géophysique, biologique, hydrologique, urbanistique, politique et juridique ont ainsi été compilées. De plus, des données supplémentaires ont été récoltées par l'agent de liaison et l'APLD afin de compléter l'information disponible (*voir objectif 3*). Notamment, les principaux chemins en périphérie du lac Doré ont été visités en compagnie de bénévoles de l'association lors d'une journée très pluvieuse, le 4 août 2017, afin d'observer les problématiques d'érosion et de ruissellement vers le lac.

Le projet de plan directeur a également été présenté à l'assemblée générale annuelle (AGA) du lac Doré le 17 juin devant une quarantaine de personnes. Les participants ont alors été invités à collaborer aux différentes activités de caractérisation réalisées à l'objectif 3.

Par la suite, une synthèse de l'information et la rédaction du **portrait** préliminaire ont été effectuées. Cela a permis de faire ressortir les grands constats concernant l'état de santé du lac et d'identifier les principaux **enjeux, problématiques et préoccupations** le concernant. Puis, la **consultation** sur le portrait préliminaire a été organisée. Les principaux acteurs soit la municipalité et l'APLD ont été rencontrés à plusieurs reprises au cours de la démarche de réalisation du plan directeur. Lors de la rencontre du 24 juillet, une présentation du portrait préliminaire a été réalisée, suivie d'une période d'échange.

Suite à cette rencontre, le **plan d'action** préliminaire a été élaboré. Plusieurs pistes de solutions ont été proposées en lien avec les problématiques et préoccupations identifiées, en vue d'améliorer et protéger la santé du lac. Au total, **84 actions** ont été ciblées. Ensuite, ces actions ont été présentées aux principaux acteurs lors d'une rencontre de travail le 21 septembre. La liste des actions avait été transmise par courriel une semaine avant la rencontre, demandant aux participants d'identifier une quinzaine d'actions prioritaires. Par la suite, **9 actions prioritaires** ont été identifiées par une majorité.

La **présentation publique du plan directeur** a eu lieu le 28 septembre et une quarantaine de personnes y ont participé. La démarche de réalisation du plan directeur a été présentée, permettant aux participants de saisir l'ampleur du projet. Le portrait de l'état de santé du lac et les actions prioritaires identifiées au plan d'action complétaient la présentation.

Un **document de suivi** du plan directeur a également été réalisé. Ce document indique l'état d'avancement des actions, leur priorisation et échéancier de réalisation. Il pourra être actualisé de façon régulière, au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions.

Le plan directeur est accessible via le [dossier du lac Doré](#) dans l'Atlas web des lacs des Laurentides.

## Objectif 2. SENSIBILISATION/COMMUNICATION

### Sensibiliser les acteurs locaux à l'importance de protéger la santé des lacs. Vulgariser et favoriser la transmission et le partage des connaissances.

Des visites ciblées porte-à-porte ont été effectuées afin de sensibiliser les riverains à l'importance de protéger la bande riveraine. Ces derniers avaient reçu au préalable une lettre de la municipalité les informant du passage de l'agent de liaison. Ce sont donc 22 propriétés riveraines qui ont été visitées au lac Arc-en-ciel et 8 propriétés au lac Doré. Au total, 42 riverains ont été rencontrés et ont participé à l'évaluation de la qualité de leur bande riveraine en compagnie de l'agent de liaison (voir la fiche d'évaluation ci-dessous à la [figure 7](#)). En cas d'absence, une lettre était laissée sur place et les riverains étaient invités à recontacter l'agent de liaison. Les résultats ont été compilés dans un fichier excel.

Dans le cadre du programme de **soutien technique des lacs de Bleu Laurentides à l'été 2017**, un **agent de sensibilisation** du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) sillonne le territoire de Val-David, afin d'aider les riverains à la revégétalisation des bandes riveraines en conformité avec la réglementation municipale.

L'agent est ainsi passé à votre domicile pour discuter de l'aménagement de votre bande riveraine.

Merci de recontacter l'agent de sensibilisation afin de prendre rendez-vous pour compléter la fiche d'évaluation!

**Anthony Barbe,**  
Agent de sensibilisation  
Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides à Val-David  
819 323-7405  
[bleu.valdavid@gmail.com](mailto:bleu.valdavid@gmail.com)

Vous pouvez également consulter le site internet du CRE Laurentides au [www.cre-laurentides.org](http://www.cre-laurentides.org)

Merci de participer à la santé de votre lac!

Bon été !!!

**Commentaires**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**CRE Laurentides**  
Votre réseau environnemental



Bleu Laurentides

**Fiche d'évaluation de votre bande riveraine**

> Avez-vous des végétaux (non entretenus) sur une bande minimum de 10 mètres (de la ligne des hautes eaux)?

10 mètres et plus : 😊

2 à 9 mètres : 😐

0 à 2 mètres : ☹️

> Si oui, y a-t-il présence des 3 types de végétaux (arbres, arbustes et herbacées) dans cette bande?

😊 😐 ☹️

> Les espèces indigènes sont-elles représentées dans cette bande?

😊 😐 ☹️

> Votre littoral est-il d'aspect naturel (murets, escaliers, etc.)?

😊 😐 ☹️

> Votre ouverture sur le lac (fenêtre verte) est-elle limitée à 5 mètres?

😊 😐 ☹️

Figure 7. Fiche d'évaluation de la rive

De plus, lors d'un après-midi de semaine et d'une chaude journée de fin de semaine, les 21 juin et 2 juillet, les **5 accès partagés** au lac Doré ont été visités, afin de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) et distribuer le guide du CRE Laurentides. La trentaine de personnes rencontrées a semblé intéressées à recevoir l'information.

Finalement, à la demande des associations des lacs Doré, Arc-en-ciel et Deschamps, une attention a été portée afin de rassembler l'information disponible concernant la salicaire pourpre et le phragmite exotique.

### Objectif 3. CARACTÉRISATION/CONNAISSANCE

#### Appuyer les associations de lacs pour mettre en œuvre les protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Le CRE Laurentides a accompagné les associations des lacs Doré, Arc-en-ciel et Deschamps afin d'appliquer le protocole de caractérisation de la **bande riveraine** les 28 et 30 juin ainsi que les 2 et 12 juillet. Les outils de compilation ont été complétés à l'aide des données récoltées.

Le protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'**algues bleu-vert** a été présenté à l'APLD et la documentation sur la procédure à suivre a été remise à l'association.

La caractérisation des plantes aquatiques ainsi que la détection des espèces envahissantes a également été réalisée au lac Doré. Cette dernière a permis notamment de répertorier **9** espèces (ou groupes d'espèces) de **plantes aquatiques** dont une espèce peu commune, la littorelle d'Amérique.



#### Plantes aquatiques et algues du lac Doré

De gauche à droite (haut en bas) : sagittaires (2), ériocaulon, isoète, gazon, lobélie; littorelle d'Amérique; périphyton sur plante aquatique. ©Mélissa Laniel, CRE Laurentides, 2017

Il a malheureusement été impossible de réaliser le suivi du **périphyton** au lac Doré étant donné l'absence de substrat propice (roches de plus de 10 cm de diamètre en quantité suffisante).

Par ailleurs, le CRE Laurentides a réalisé des suivis complémentaires à ceux du RSVL, afin d'appuyer le travail des bénévoles des associations de lacs. Notamment, les **cartes bathymétriques** des lacs Doré et Arc-en-ciel ont été produites en collaboration avec Richard Carignan. Les levés bathymétriques ont eu lieu le 13 juin 2017. De plus, des suivis à l'aide de la **multisonde** ont été effectués par le CRE Laurentides le 18 juillet aux lacs Doré et Arc-en-ciel. Ceux-ci ont permis d'obtenir des profils de température, d'oxygène dissous, de pH et conductivité spécifique en profondeur, à la fosse de ces lacs. Une fiche d'interprétation des résultats a été rédigée pour chacun d'entre eux.



*Suivi à l'aide de la multisonde au lac Arc-en-ciel et levés bathymétriques au lac Doré*

Un document de planification des inventaires à réaliser au lac Doré dans le cadre du RSVL a également été complété afin de fournir un outil supplémentaire à l'association dans l'organisation des différents suivis sur le terrain.

## 6. Orientations et recommandations

Outre les recommandations intégrées au plan directeur du lac Doré, vous trouverez ci-dessous des idées d'activités qui pourraient être entreprises concernant la protection des milieux aquatiques à Val-David :

- Améliorer la connaissance sur la qualité de l'eau d'autres lacs de Val-David tels que Paquin, La Sapinière, Green Valley, etc.<sup>1</sup> (Figure 8). Favoriser leur adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs;
- Caractériser le périphyton et les plantes aquatiques des lacs Arc-en-ciel et Deschamps (ainsi qu'à d'autres lacs, s'il y a lieu);
- Réaliser la cartographie des bassins versants des plans d'eau de Val-David à l'aide des données du LiDAR lorsqu'elles seront disponibles<sup>2</sup>;
- Réaliser un portrait de la qualité de l'eau du sous-bassin versant de la rivière Doncaster;
- Améliorer l'accès public aux plans d'eau de Val-David;
- Adopter un plan de conservation et une stratégie de mise en valeur des milieux humides de Val-David;
- Encourager l'adhésion de l'école St-Jean-Baptiste au programme de Centres d'excellence des milieux humides<sup>3</sup>
- Mieux documenter l'impact de la variation du niveau de l'eau du lac de La Sapinière sur son état de santé;
- Favoriser la création d'associations notamment aux lacs Paquin et La Sapinière;
- Favoriser le réseautage des associations de lacs de Val-David et Val-Morin par la mise sur pied d'une table de concertation ou d'un regroupement des associations de lacs.

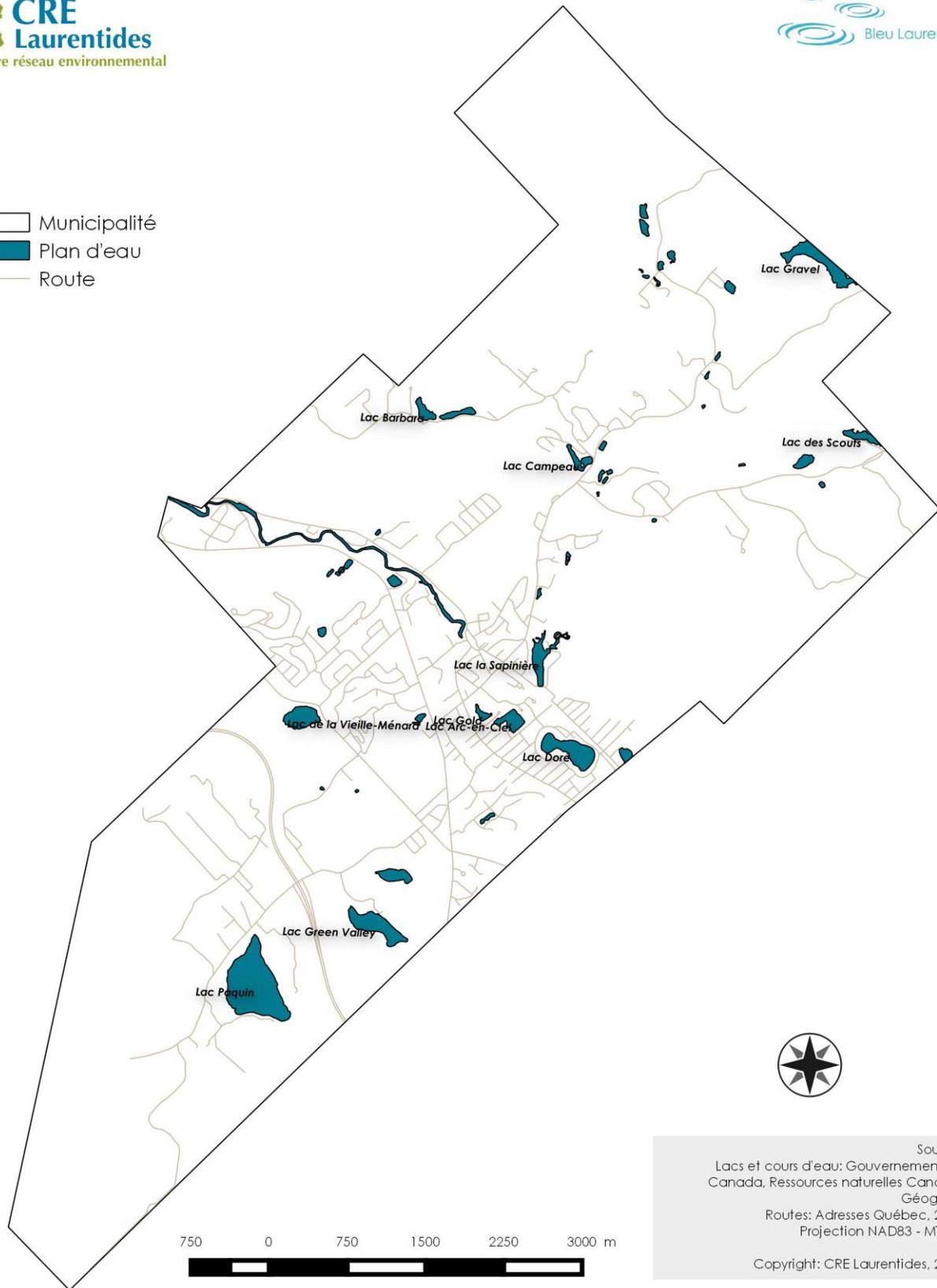
---

<sup>1</sup> Lacs avec un toponyme à Val-David, selon la base de données du Gouvernement du Canada (Géogratis) : Arc-en-ciel, Gold, Doré, Barbara, La Sapinière, des Scouts, Gravel, Green Valley, de la Vielle-Ménard, Paquin

<sup>2</sup> <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>

<sup>3</sup> <http://www.canards.ca/les-centres-dexcellence-des-milieux-humides/>

-  Municipalité
-  Plan d'eau
-  Route



Source:  
Lacs et cours d'eau: Gouvernement du  
Canada, Ressources naturelles Canada,  
Géogratis  
Routes: Adresses Québec, 2011  
Projection NAD83 - MTM 8  
Copyright: CRE Laurentides, 2017

Figure 8. Les plans d'eau de Val-David ayant un toponyme officiel

## 7. Conclusion

Dans le cadre du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Val-David en 2017, un plan directeur pour la protection de l'état de santé du lac Doré a été réalisé.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons particulièrement à remercier les élus et employés de la municipalité, l'Association des propriétaires du lac Doré ainsi que tous les riverains et citoyens qui se sont impliqués au cours du processus.

La mobilisation et l'implication de tous constituent la pierre d'assise sans laquelle un tel projet ne saurait voir le jour et être achevé.

*L'équipe du CRE Laurentides*



***L'équipe du Soutien technique des lacs, été 2017***

## 8. Références

Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) (2017). **Répertoire des municipalités – Val-David**. Gouvernement du Québec. En ligne [<https://www.mamot.gouv.qc.ca/recherche-avancee/fiche/municipalite/78010/>] Consulté mai 2017.

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2015). **Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord**. Saint-Jérôme, 260 p. En ligne [<http://www.abrinord.qc.ca/pde/>] Consulté mai 2017.

Ressources Naturelles Canada (RSCan) (2017). **CanVec**. Gouvernement du Canada, licence du gouvernement ouvert – Canada [<http://ouvert.canada.ca/fr/licence-du-gouvernement-ouvert-canada>]. Consulté mai 2017.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2017). **La région des Laurentides ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)**. Gouvernement du Québec. En ligne [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_15/region\\_15\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_15/region_15_00.htm)]. Consulté mai 2017.

Gouvernement du Québec (2017). **Produits dérivés de base du LiDAR**. Données Québec. En ligne [<https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>] Consulté octobre 2017.

Groulx, C. (2001). **L'histoire de Val-David**. Société d'histoire et du patrimoine de Val-David. En ligne [[http://www.histoirevaldavid.com/html/histoire\\_fiche.php?id=0](http://www.histoirevaldavid.com/html/histoire_fiche.php?id=0)]. Consulté juin 2017.

Municipalité de Val-David (2017). **Règlement de zonage no. 601**. Adopté le 8 avril 2008. Dernière modification le 16 juin 2017. En ligne [<http://www.valdavid.com/services-aux-citoyens/urbanisme-et-permis/reglements-durbanisme/>] Consulté octobre 2017.

Municipalité de Val-David (2015). **Règlement portant sur le plan d'urbanisme no. 600**. Adopté le 8 avril 2008. Dernière modification le 22 mai 2015. En ligne [<http://www.valdavid.com/services-aux-citoyens/urbanisme-et-permis/reglements-durbanisme/>] Consulté octobre 2017.

Municipalité de Val-David (2013). **Règlement sur la qualité de vie no. 622**. Adopté le 9 décembre 2008. Dernière modification le 14 mai 2013. En ligne [<http://www.valdavid.com/services-aux-citoyens/urbanisme-et-permis/reglements-durbanisme/>]

## Annexe 1 - Activités

## Bilan des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2017

**ANTHONI BARBE – VAL-DAVID****Environ 180 personnes impliquées**

Activités	Détails	Date	Nbr de personnes présentes ou impliquées
<b>Participation à des AGA d'associations de lacs</b>	Association du lac Doré (Comité exécutif de l'association, Trentaine de membre de l'association)	17 juin	<b>40</b>
<b>Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lac</b>	Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les membres d'associations de lac dans le but de discuter de situation particulière concernant les lacs à l'étude	Plus d'une douzaine de rencontres entre le 15 mai et le 15 juillet	<b>10</b>
	Présentation publique du plan directeur du lac Doré	28 septembre	<b>40</b>
<b>Réalisation de tournées porte-à-porte et visites de riverains</b>	Tournée des riverains du lac Arc-en-Ciel (22) et Doré (8) (sensibilisation à la revégétalisation des rives)	21 juin	10
		27 juin	13
		1 au 3 août	19
		<b>Total</b>	<b>42</b>
<b>Visites de sensibilisation sur les PAEE aux accès partagés</b>	5 plages du lac Doré	21 juin 2 juillet	<b>30</b>
<b>Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL</b>	Protocole bande riveraine lac Deschamps	28 juin	3
	Protocole bande riveraine lac Doré	30 juin – 2 juillet	7
	Protocole bande riveraine lac Arc-en-Ciel	12 juillet	2
	Protocole PAEE lac Doré	13 juillet	3
	Protocole bande riveraine lac Deschamps	28 juin	3

<b>Formation des associations aux protocoles de la Trousse des lacs et du RSVL</b>	Protocole bande riveraine lac Arc-en-Ciel	12 juillet	2
	Protocole PAEE lac Doré	13 juillet	3
		<b>Total</b>	<b>15 pers. différentes</b>
<b>Levés pour la réalisation des cartes bathymétriques</b>	lacs Doré et Arc-en-ciel	13 juin	1
<b>Suivis à l'aide de la multisonde</b>	lacs Doré et Arc-en-ciel	18 juillet	1
<b>Caractérisation de l'érosion et du ruissellement</b>	Lac Doré	4 août	1
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>180</b>

## Annexe 2 – Dépliants

### Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2017

#### ANTHONI BARBE – VAL-DAVID

Quantité distribuée : 488

Dépliant	Quantité distribuée
Dépliant «Bande riveraine au travail» (CRE Laurentides)	60
Guide sur le myriophylle à épi (CRE Laurentides) Français	378
Guide sur le myriophylle à épi (CRE Laurentides) Anglais	50

## Annexe 3 – Livrables

## Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2017

## ANTHONI BARBE – VAL-DAVID

Objectifs	Livrables	Résultats
CONNAISSANCE/CARACTÉRISATION	Plan directeur du lac Doré	Complété
	Document de suivi du plan directeur du lac Doré	Complété
	Carnets de santé des lacs Doré, Arc-en-ciel et Deschamps (3)	Complétés
	Analyse sommaire de l'état de santé des lacs Arc-en-ciel et Deschamps	Non complété* <i>Les données disponibles ne permettent pas de réaliser une telle analyse</i>
	Outils de compilation des données du protocole de caractérisation de la bande riveraine des lacs Doré, Arc-en-ciel et Deschamps (3)	Complétés
	Liste des plantes aquatiques répertoriées au lac Doré	Complétée
	Cartes bathymétriques des lacs Doré et Arc-en-ciel (2)	Complétées
	Fiches d'interprétation des résultats de la multisonde (lacs Doré, Arc-en-Ciel)	Complétées
	Document de planification des inventaires du RSVL à réaliser au lac Doré	Complété
	Différentes cartes (bassin versant, occupation du sol, érosion et ruissellement, milieux humides, écoulement souterrain, lacs)	Complétées
SENSIBILISATION/COMMUNICATION	Tableau de compilation des visites effectuées lors des rencontres de sensibilisation à la revégétalisation des rives	Complété
	Présentations en lien avec le plan directeur du lac Doré (3)	Complétées
	Tableaux du nombre de dépliants distribués et du nombre de personnes rencontrées	Complétés